

Notes de Version Élap Finance v2.10.23.10

La version 2.10 de Élap Finance contient une série d'améliorations des temps de chargement des écrans d'accueil. Les temps d'affichage pour les établissements ayant environ plus de 4000 pièces ont été sensiblement réduits. D'une manière générale, le chevron "EJ sans SF" de l'écran d'accueil des SF a été particulièrement amélioré. N'hésitez pas à en faire un retour au support Finance.

De plus, pour les établissements EPS/FPT***, la nouvelle fonctionnalité de rattachement est mise à disposition, deux tutoriels de présentation sont disponibles [ICI pour les charges](#) et [ICI pour les produits](#). N'hésitez pas à les consulter.

Nouvelles fonctionnalités	
<i>Comptes Financiers</i>	<ul style="list-style-type: none">Le compte Financier M4 a été mis à jour pour produire les états II-1, II-2 et II-3 du compte de gestion ;Le compte Financier M57 est disponible avec le bilan, le compte de résultats, les états II-1, II-2, II-3 et II-4. L'export TOTEM utilise la nomenclature fonctionnelle basée sur l'axe destination ;Le compte financier des EPN a été modifié pour afficher les nouvelles natures (SCI, SCIF) sur l'ABE et le plan de trésorerie.
<i>Rattachements</i>	<ul style="list-style-type: none">Pour les EPS/FPT, les rattachements peuvent être traités avec les objets de gestions mandats et titres. Plus précisément les rattachements de charges à l'exercice sont à réaliser avec une liquidation de rattachement, qui permet de sélectionner toutes les lignes d'EJ/SF à rattacher sur un même compte dans une seule liquidation à mandater. Ce mandat est à annuler via une annulation de mandat de rattachement en N+1. De la même façon le type "Rattachement" sur les titres permet de rattacher les produits à l'exercice via un titre mono imputation, qui doit être annulé en N+1 avec une annulation de titre. Des tutoriels de présentation de ces deux fonctionnalités sont disponibles ICI pour les charges et ICI pour les produits ;Pour les FPT produisant leur compte administratif dans Totem, les charges et produits rattachées alimentent les champs dédiés du fichier TOTEM.
<i>Référentiels</i>	<ul style="list-style-type: none">Une nouvelle catégorisation d'établissements est disponible : les EPSCP. Elle permet de catégoriser les opérations afin d'autoriser leur envoi vers infinoé.
<i>Habilitations</i>	<ul style="list-style-type: none">Une nouvelle option permet la gestion des délégations. Les utilisateurs habilités peuvent déléguer leurs droits à un autre utilisateur disposant d'accès similaires (établissements, organisations budgétaires).

	Améliorations
Infinoé	<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de la TVA rend obligatoire l'activation de l'axe opération, nécessaire à la comptabilisation de la TVA pour Infinoé ; • Les REJ sur EJ d'exercice précédents sont envoyés sans code destination ; • Les notifications indiquent l'entité juridique concernée par le message ; • Le tableau RFP n'est pas envoyé s'il n'est pas alimenté.
Budget	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines modifications ont été apportées à la liasse budgétaire des EPN pour le BI/BR 2025 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Un contrôle sur l'ABP (T2 des OCB) vérifie que le montant N-1 saisis sur des natures parentes est supérieur ou égal aux montants saisis sur les natures enfants ; ◦ Dans le T3 OCB, la colonne "Financement de l'état fléchés" est renommée en "Autres financement de l'Etat fléchés" ; ◦ Dans le T4 OCB, les montants des SACD remontent en "dont Budget Principal", la ligne "dont abondement de la trésorerie non fléchée" est toujours égale à la différence entre la valeur de la ligne "Abondement/prélèvement de la trésorerie" et celle de la ligne "dont abondement de la trésorerie fléchée" (montants négatifs acceptés) ; ◦ Dans le T8 OCB, la cellule liée à la ligne "position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)" et la colonne "antérieur à N non dénouées" est toujours égale à 0 et devient non saisissable ; ◦ Dans le T4 OCB du BR, la colonne "Ecart entre le budget N-1 et le budget N" applique toujours la différence entre ces montants, sans tenter de définir un montant unique positif, reflétant ainsi mieux les différences entre les budgets ; ◦ Dans le T5 OHCB, certaines lignes ont été renommées pour se conformer à la dernière instruction, 2 lignes "acquisition d'immobilisation corporelles et incorporelles" et "participation et immobilisation" ont été fusionnées en une seule ligne nommée "investissement".
Engagements	<ul style="list-style-type: none"> • Une nouvelle condition de workflow sur les EJ permet de contrôler que la date de fin de l'accord cadre n'est pas dépassée, en la comparant à la date du jour plutôt qu'à la date de l'engagement.
Liquidation	<ul style="list-style-type: none"> • Dans l'écran d'accueil des liquidations, ajout d'informations en haut à droite indiquant le nombre et le montant total des pièces sélectionnées ; • Dans l'écran d'accueil des liquidations, si un filtre sur tiers était apposé, il n'était pas conservé lors de l'export Excel. • Lors de l'import des liquidations, si le tiers à deux coordonnées bancaires avec le même IBAN, alors l'application sélectionne celle par défaut au lieu de la première par défaut.
SF	<ul style="list-style-type: none"> • Le bouton "baguette magique" ne recalcule plus le HT à partir de la charge dans le cas d'un premier SF sur un EJ, afin d'éviter des erreurs d'arrondis il recopie directement les montants provenant de la ligne d'EJ.

<i>DCO, DCr-D, DV-C</i>	<ul style="list-style-type: none"> Lorsqu'il manque des informations dans les ventilations, les pictogrammes des différentes pièces DCO, DV-C, DCr-D ne remontaient pas sur la ligne principale, provoquant des difficultés d'analyse pour déterminer où se trouve l'anomalie en cas de multiples lignes.
<i>DCO</i>	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du temps d'affichage de l'assistant de saisie des comptes qui était particulièrement lent dans le cas où le journal était déjà sélectionné.
<i>Paiement</i>	<ul style="list-style-type: none"> Il est possible d'éditer la liste des virements si une des coordonnées bancaires est désactivée ; Le message d'erreur indiquant l'impossibilité de création d'un paiement sur mandat par manque d'habilitation sur une organisation budgétaire est plus précis.
<i>COFI</i>	<ul style="list-style-type: none"> Un nouveau paramètre permet de définir la plage des comptes de valeurs inactives ; Pour les EPS/FPT, les liquidations non mandatées et les mandats non validés bloquent désormais la validation du compte financier ; Les restes à réaliser dans le CA TOTEM excluent les engagements sur AP.
<i>Habilitations</i>	<ul style="list-style-type: none"> Un droit utilisateur permet d'autoriser ou d'interdire la modification des coordonnées bancaires sur un mandat à l'étape de prise en charge.
<i>Interfaces</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le webservice de création des EJ permet l'import du code service en en-tête de l'EJ ; Pour les EPS/FPT, l'import de paie permet d'ajouter le moyen de règlement et les coordonnées bancaires par défaut sur les liquidations. Il gère aussi le cas de création d'un titre de recette pour certains comptes de produits utilisés en paie (Par exemple le compte 6419) ; De nouveaux formats (jpg, jpeg et png) sont autorisés dans l'API d'ajout de pièces jointes.
<i>Ergonomie</i>	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des temps de chargement des écrans d'accueil, amélioration particulière sur le chevron "EJ sans SF" de l'accueil des SF.

	Corrections
<i>Marchés</i>	<ul style="list-style-type: none"> La duplication d'un accord cadre ne permettait pas sa visualisation sur plusieurs exercices ; La duplication d'un accord cadre ne cochait pas la case "Paiement direct" pour le fournisseur principal.
<i>EJ</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'édition du bon de commande sur les EJ ne prenait pas en compte le bon nombre de décimales dans les prix unitaires ; Une erreur a été corrigée sur l'enregistrement d'EJ sans aucune ligne ;
<i>Dépenses</i>	<ul style="list-style-type: none"> Dans une DP en visualisation, un pictogramme indiquait de saisir une coordonnée bancaire malgré la présence visuelle de celle-ci ; L'assistant de saisie d'un tiers présélectionnait à tort un tiers alors que le choix n'était pas réalisé dans la liste des tiers proposés pouvant amener à l'affichage de mauvaises informations ; Lors de la saisie d'une DP à partir d'un EJ/SF saisis dans une devise autre qu'en monnaie de comptabilisation, le montant des ventilations était incorrect ; Correction d'une erreur 500 lors de la sélection d'un EJ dans une DRV/AMAN si l'EJ contenait une ligne d'un montant < 100.
<i>Liquidation</i>	<ul style="list-style-type: none"> La liquidation d'une DP avec 0.00 HT et 0.01 TVA est désormais correctement gérée ; Les montants totaux sur la liquidation pouvaient présenter un écart de centimes.
<i>DCr-D</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'onglet Budget n'était plus affiché pour certains types d'établissements empêchant de voir / saisir des corrections de comptabilité budgétaire.
<i>DV</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les DV comptables comptabilisées sur une opération bloquaient à tort la clôture de l'opération concernée.
<i>Trésorerie</i>	<ul style="list-style-type: none"> La fonctionnalité d'encaissement par prélèvement SEPA est corrigée ; Pour les EPS/FPT, la création d'encaissement sur des Titres ou DRR de bordereaux pouvait ne pas aboutir.
<i>Validation en masse</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les validations en masse dont une pièce était en anomalie pouvait laisser les autres pièces sélectionnées dans un état incohérent. Par exemple, si des DP étaient concernées, cela les empêchait de se présenter dans la liste des paiements du module Trésorerie.
<i>Interfaces</i>	<ul style="list-style-type: none"> L'API de création des tiers permet désormais la création de plusieurs tiers simultanément avec numérotation automatique ; L'import Excel des OD est déblocable pour les établissements ayant activé Infinoé.
<i>Référentiels</i>	<ul style="list-style-type: none"> La modification d'une destination sur un sous-établissement entraînait la perte du code Infinoé.

<i>Pièces jointes</i>	<ul style="list-style-type: none">• Lors du renommage d'une pièce jointe, si le nom contenait un ".", il était interprété comme une extension et la section après le "." était supprimée du nom du fichier.
<i>Chorus Pro</i>	<ul style="list-style-type: none">• Le téléchargement des pièces jointes volumineuses (15mo) ne génère plus d'erreurs ;• Des microcoupures réseaux peuvent entraîner la non-récupération des pièces jointes, une seconde tentative est désormais réalisée et un commentaire est ajouté en cas d'échec ;• Certaines factures Chorus apparaissaient dans l'outil de reprise alors qu'elles étaient téléchargées ;• Dans l'écran de paramétrage Chorus Pro, le navigateur remplissait automatiquement le nom d'utilisateur enregistré pour se connecter à l'application dans le champ "Télécharger les pièces jointes complémentaires" comme si c'était un champ de saisie automatique, ce qui provoquait l'impossibilité temporaire de réaliser le test chorus.

Notes de Version Élap Finance v2.10.24.4

	Corrections
<i>COFI</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les comptes 181 et 185 avaient été enlevés à tort du template du COFI.
<i>Budget</i>	<ul style="list-style-type: none"> Corrections dans les tableaux de présentation budgétaire pour les OCB : <ul style="list-style-type: none"> BI : T6 : Ne reprenait plus la variation de trésorerie du T4 BI : T4 : Ne reprenait pas la bonne zone du T5 pour les opérations sur compte de tiers BR : T4 : Ne reprenait pas la bonne zone du T5 pour les opérations sur compte de tiers

Notes de Version Élap Finance v2.10.24.5

	Corrections
<i>SF</i>	<ul style="list-style-type: none"> Depuis la v2.10.24.4, les SF sur Marché n'étaient plus affichés dans l'écran d'accueil des SF

La mention "Module" ou "Option" signifie que le module n'est pas activé par défaut. Nous vous invitons à vous rapprocher du service commercial pour en avoir une présentation.

* La mention "Pour les OCB" veut dire que le sujet concerne seulement les "Organisation en Comptabilité Budgétaire", c'est-à-dire ayant une comptabilisation budgétaire en AE, CP et Recettes.

** La mention "Pour les OHCB" veut dire que le sujet concerne seulement les "Organismes Hors Comptabilité Budgétaire, c'est-à-dire ayant une comptabilisation budgétaire en Charges / Produits et optionnellement en AE.

*** La mention "Pour les EPS/FPT" veut dire que le sujet concerne seulement les "Établissement Public de Santé" et ceux de la "Fonction Publique Territoriale" établissements appliquant la réglementation M21/22 ou M4.